

## NOUVELLES.

---

M. Victor de Verna, ancien député, ancien adjoint à la mairie de Lyon, est décédé le 17 de juin. C'est une sensible perte pour la cité tout entière, qu'il honorait par un caractère loyal et digne, par une continuelle bienfaisance, par une piété solide et éclairée. En un court espace de temps, Lyon a vu mourir ainsi deux hommes fort distingués, M. le comte de Virieu et M. de Verna.

Notre prochaine livraison consacrera à ce dernier un article nécrologique.

— La cure de Saint-Jean, vacante par la promotion de M. Louis Rossat à l'évêché de Gap, sera dévolue à un onzième chanoine, qui recevra comme ses confrères un traitement de 1500 fr. Le choix de Mgr. de Bonald n'est point encore connu.

— L'École secondaire de Médecine de Lyon, depuis si longtemps l'objet de la sollicitude de l'Académie et de la ville, vient enfin d'être constituée comme *École préparatoire de Médecine et de Pharmacie*, par ordonnance royale du 12 juin. Un arrêté du même jour, de M. le ministre de l'instruction publique, règle la composition du personnel des professeurs de l'école. Le voici : Chimie et pharmacie : M. Dupasquier;—Histoire naturelle médicale : M. Imbert; — Matière médicale et thérapeutique : M. Montain; — Anatomie et physiologie : M. Richard; — Clinique interne : M. Pointe;— Pathologie interne : M. Sénac;—Clinique externe : M. Bonnet;—Pathologie externe : M. Janson;—Accouchements, maladies des femmes et des enfants : M. Nîchet;—Professeur suppléant : M. Brachet;—Directeur de l'école : M. Sénac, professeur de pathologie interne.

La question relative aux deux chaires dévolues jusqu'ici aux chirurgiens-majors de l'Hôtel-Dieu et de la Charité, soulevait de graves difficultés. Les ordonnances des 13 octobre 1840, 12 mars et avril 1841, en assurant aux professeurs de nouvelles garanties, ne permettent plus de considérer leurs fonctions comme temporaires et amovibles. MM. les docteurs Bonnet et Nîchet devront donc conserver dans la nouvelle école les chaires qu'ils occupent avec tant de succès.